

## CONSEIL MUNICIPAL Séance du 10 avril 2024

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29  
Nombre de conseillers présents : 24  
Nombre de conseillers absents : 3  
Nombre de pouvoirs : 2  
Date de la convocation : 28 mars 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le DIX AVRIL, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS.

**Etaient présent(e)s :** M. Thierry DAYRE - Mme Marie-Christine LAURENT - M. Thierry TATONI - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Odile PILOZ - M. Didier ROUSSELLE - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Colette BRUN-CASTELLY - M. Christian CARRERE - M. Christian TEULADE - Mme Martine BERTHE - M. Patrick CATHENOZ - Mme Monique BOTTINI - Mme Jocelyne AUDIBERT - Mme Nadia MACIPÉ - Mme Florence BOUNIN - M. Erwan ALLÉE - Mme Marilyn FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE - M. Virgile VAN ZELE

**Pouvoirs :**

Mme Martine BERGER-SABATIER, pouvoir à Mme Marie-Christine LAURENT  
Mme Anne TAILLEUX, pouvoir à M. Jean-Luc GREGOIRE

**Absents n'ayant pas donné pouvoir :**

M. Jean-Jacques MONPEYSSEN  
M. Daniel MOUTARD  
M. Yves RINCK

**Est désigné comme secrétaire de séance :** M. Erwan ALLÉE

#### 2024 - 04 - 35 / AFFAIRES FINANCIERES BUDGET PARC AQUATIQUE APPROBATION DE LA REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023

**RAPPORTEUR :** M. Thierry DAYRE

L'article L.2311-5 du Code général des collectivités territoriales permet au Conseil municipal de procéder à la reprise anticipée des résultats de l'exercice clos et des restes à réaliser avant l'adoption du compte administratif s'il est possible d'estimer les résultats à l'issue de la journée complémentaire.

La reprise anticipée est justifiée par une fiche de calcul du résultat prévisionnel accompagnée d'une balance et d'un tableau des résultats de l'exécution du budget, ainsi que de l'état des restes à réaliser au 31 décembre (documents annexés à la délibération).

Les résultats seront néanmoins définitivement arrêtés lors du vote du compte administratif. Si le compte administratif fait alors apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2024.

A l'issue des dernières écritures passées sur l'exercice 2023 (voir états annexés), les résultats prévisionnels sont les suivants :

Section	Fonctionnement	Investissement
Total des dépenses	395 507.73 €	106 901.95 €
Total des recettes	475 698.13 €	175 549.07 €
Résultats de l'exercice 2023	80 190.40 €	68 647.12 €
<b>Excédent / Déficit reporté 2022</b>	<b>64 789.53 €</b>	- <b>78 929.82 €</b>
Résultat cumulé (sans les restes à réaliser)	144 979.93 €	- 10 282.70 €
<b>Restes à réaliser</b>		
Dépenses		28 032.92 €
Recettes		0.00 €
<b>Solde des restes à réaliser</b>		- <b>28 032.92 €</b>
Résultats 2023	144 979.93 €	- 38 315.62 €
Affectation résultat 1068		38 315.62 €
<b>Reprise anticipée</b>	<b>106 664.31 €</b>	<b>10 282.70 €</b>

CONSEIL MUNICIPAL du 10 avril 2024

Commune de NYONS (26110)

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2024, ainsi que le détail des restes à réaliser.

La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir (comme pour la reprise « classique » des résultats) après le vote du compte administratif 2023.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,  
décide**

**POUR : 26  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0**

**- D'APPROUVER** la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2023 au budget primitif 2024 telle que présentée ci-dessus.

Erwan ALLÉE  
Secrétaire de séance



Pierre COMBES  
Maire de NYONS



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	395 507,73	G	475 698,13
	Section d'investissement	B	106 901,95	H	175 549,07

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	64 789,53 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	78 929,82 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	= A+B+C+D	581 339,50	= G+H+I+J	716 036,73
---------------------------------------	-----------	------------	-----------	------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	28 032,92	L	0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	28 032,92	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	395 507,73	= G+I+K	540 487,66
	Section d'investissement	= B+D+F	213 864,69	= H+J+L	175 549,07
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	609 372,42	= G+H+I+J+K+L	716 036,73

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	28 032,92
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

R

Restes à réaliser  
Investissement

DEPENSES						
N° Pièce	Désignation	Compte Opérat°/Fonc°/Nature		Montant	Reste à réaliser	
2204PA005	INSTALLATION DE POMPES AVEC PREFILTRES	0122	413 2135	1 200,00	1 200,00	
	Opération 122 - Investissement 2022			<b>1 200,00</b>	<b>1 200,00</b>	
23P0101AQU	Nouveau contrôle des accès : Caisse - Bo	0200	413 2183	1 254,60	1 254,60	
	Opération 200 - Matériels Informatique			<b>1 254,60</b>	<b>1 254,60</b>	
23P0101AQU	Nouveau contrôle des accès : Caisse - Bo	0300	413 2183	4 755,24	4 755,24	
	Opération 300 - Matériels divers			<b>4 755,24</b>	<b>4 755,24</b>	
23P0001AQU	remplacement armoire électrique salle de	0400	413 2135	13 167,98	13 167,98	
23P0101AQU	Nouveau contrôle des accès : Caisse - Bo	0400	413 2183	3 983,10	3 983,10	
23P0101AQU	Nouveau contrôle des accès : Caisse - Bo	0400	413 2051	3 672,00	3 672,00	
	Opération 400 - Aménagement bâtiment			<b>20 823,08</b>	<b>20 823,08</b>	
	<b>DEPENSES</b>			<b>28 032,92</b>	<b>28 032,92</b>	

RECETTES			
N° Pièce	Désignation	Compte Opérat°/Fonc°/Nature	Reste à réaliser
	NEANT		
	<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>
			<b>0,00</b>